



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Stratégie du choc contre les cheminots ? Un choc en retour se prépare...



Sur la réforme de la SNCF, le premier ministre Édouard Philippe a annoncé, lundi 26 février, qu'il allait recourir aux ordonnances. Mais, négociée ou pas, c'est bien contre le fond de cette réforme que les cheminots et tous les salariés devront lutter.

Édouard Philippe nous a vanté les effets bénéfiques de l'ouverture à la concurrence, « chez nos voisins ». Au Royaume-Uni, 20 ans après la privatisation de British Rail, le prix des billets a explosé, des trains sont supprimés, les effectifs du personnel sont réduits. Les Britanniques déboursent chaque mois six fois plus que les Français, simplement pour se rendre sur leur lieu de travail. Voilà l'avenir ! Et pour le justifier, tous les bobards sont permis.

Qui veut tuer son train l'écrase sous les charges

Prétexte n°1 : la dette de la SNCF bien sûr, 50 milliards ! À peine ce qui s'échappe chaque année avec l'évasion fiscale. La dette, ce sont d'abord les investissements dans les infrastructures, coûteuses parce que les sous-traitants privés accumulent les dépassements, systématiquement payés par la SNCF. Ensuite le renouvellement du réseau : les frais ont augmenté parce que rien n'a été fait pendant 30 ans, période où on supprimait 100 000 postes de cheminots, avec des résultats comme l'accident de Brétigny en 2013. Tout cela n'empêche pourtant pas la SNCF de faire des bénéfices : ils ont triplé cette année (1,3 milliard) avec une progression de la fréquentation.

Attaquer les uns pour mieux nous écraser tous

Prétexte n°2 : le fameux « statut » des cheminots. Le seul « avantage » du statut, c'est la sécurité de l'emploi, du moins de ne pas se faire virer du jour au lendemain (car quand même, il y a près de 500 licenciements « disciplinaires » par an). Une sécurité relative en échange de laquelle tout le reste est raboté, à commencer par les salaires. Les cheminots commencent souvent sous le Smic, d'où les primes que la direction est obligée de consentir. Le régime de retraite, quant à lui, autorise à partir cinq ans plus tôt... mais avec la même durée de cotisation et la même décote : 43 ans, sinon c'est le minimum vieillesse !

Quant aux 9 000 kilomètres de lignes (un tiers du réseau) que le rapport Spinetta veut supprimer, le gouvernement prétend ne pas suivre le rapport... mais veut laisser la charge financière de ces lignes aux Régions, qui n'en ont pas les moyens. Après les déserts médicaux et la fermeture des hôpitaux, c'est le tour du réseau ferroviaire : tout un programme pour le service public !

Départs « au forçariat » pour tout le monde !

Le statut est surtout un obstacle aux licenciements collectifs. Le rapport Spinetta voudrait que la SNCF puisse « recourir pendant deux ans à la procédure des plans de départs volontaires ». Du genre de ceux qu'on pratique dans l'automobile et qui sont généralisés par la loi travail. C'est cela le véritable objectif de la réforme. La SNCF veut manier du licenciement collectif comme le PDG du groupe PSA, qui a annoncé, il y a quelques semaines, encore 2 200 suppressions d'emplois à PSA, ou comme le gouvernement qui souhaite 120 000 départs prétendus « volontaires » dans la fonction publique !

Comme le redoute le patronat, les cheminots ne seront pas isolés !

Il n'y a pas que les cheminots à être en colère contre la dégradation de leur salaire et de leurs conditions de travail. Il y a toute la fonction publique, dont hospitalière. Il y a le monde de l'éducation, dont une bonne partie de sa jeunesse. Mais aussi dans le secteur privé.

Le 22 mars, les cheminots, la fonction publique et les jeunes sont appelés à la grève et à manifester. Ce sera un premier rendez-vous. Mais leur colère aura mille raisons de se joindre à celle des grévistes d'Air-France, des salariés de Tupperware à Joué-lès-Tours qui viennent d'être jetés dehors, de ceux de Ford à Blanquefort menacés du même sort. Sans oublier la colère des trois millions et demi de chômeurs que compte le pays.



Toulouse : trois bureaux de Poste en grève ce mardi

Les guichets des bureaux d'Arnaud Bernard, Sept Deniers et Ponts Jumeaux sont en réorganisation, avec réduction des plages d'ouverture et charge de travail supplémentaire à la clé.

L'affaire ne passe pas et une partie des postiers était en grève ce mardi contre la dégradation des conditions de travail et du service public.

Ils osent tout, mais ça ne passe pas !

Depuis plus de 50 jours, des postiers de Rennes sont en grève contre un projet de réorganisation du travail, entraînant suppressions d'emplois et de tournées (15 % en moins)... sans oublier la pause méridienne imposée.

Alors que le groupe La Poste avoisine le milliard de bénéficiaires, les salaires sont toujours au plus bas (1 400 € pour 20 ans d'ancienneté). La Direction a tenté d'utiliser les services de Justice pour intimider et réprimer ceux qui osent se défendre : évacuation des grévistes par la police, poursuites contre leurs représentants, et même des assignations en justice pour 35 grévistes... le juge, embarrassé, a finalement conclu que les postiers en grève étaient dans leurs droits en tenant des piquets de grèves.

La grève continue et elle reflète toute la colère qui s'accumule depuis des années contre toutes les injustices de la Poste. Pour soutenir les grévistes une caisse de solidarité est mise en ligne (lepotcommun.fr/la-lettre-des-facteurs).



On s'occupera du courrier entre deux prestations

La direction essaye de nous pondre un nouveau service pour tenter de monnayer la confiance que les gens ont dans leurs facteurs : l'aide à la télédéclaration d'impôt pour 50€. Avec un amateurisme complet la Poste tente de récupérer une mission qui doit revenir aux agents des impôts.

On salit l'image des facteurs, en leur empilant des casquettes de tout et n'importe quoi, facteur, comptable, agent des impôts, inspecteur d'auto-école, vendeur de casseroles...

Ne nous laissons pas diviser

Lors de son passage sur l'émission télé « on est pas couché » Olivier Besancenot, postier et porte-parole du NPA, a réagi aux attaques en rafales qui frappent les cheminots et plus largement tous les travailleurs. La vidéo circule sur les réseaux sociaux et ses propos contre la divisions des travailleurs ont maqué les esprits.

« ne tombez pas dans le poison de la division, on est tous le cheminot de quelqu'un. (...) On est en train de se jalouser des miettes et en haut ils doivent être hilares »

A la Poste et ailleurs, non au licenciement des militants syndicalistes

Gaël Quirante est toujours sous la menace d'un licenciement pour des actions syndicales collectives. L'Inspection du Travail a refusé le licenciement en établissant que Gaël était visé par une discrimination syndicale. Juridiquement, administrativement, le dossier est solide, la décision de la Ministre du travail va donc être politique. C'est maintenant qu'il faut montrer notre solidarité pour repousser toute tentative de sanction arbitraire et politique. Encourageons tous ceux qui n'ont pas encore signé la pétition à faire ce geste de soutien

(change.org/non-au-licenciement-de-gael)

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Alors que le mouvement de dénonciation et de lutte contre les violences sexistes dont de nombreuses femmes sont victimes continue à s'amplifier, il est plus que jamais important de se mobiliser le 8 mars.

Un préavis de grève est déposé par Sud PTT pour permettre de rejoindre la **manifestation** qui a lieu à Toulouse à 12h30 place Arnaud Bernard.

